



Vol d'une somme en liquide dans une chambre hôtel

Par **enjulio**, le **04/10/2008** à **15:03**

Bonjour,

j'ai séjourné dans un hôtel Campanile en Espagne près de Madrid. lors de mon arrivée j'ai demandé à déposer dans le coffre fort de l'hôtel une somme d'argent en espèces dont je devais user progressivement lors de mon séjour. La direction de l'hôtel m'a informé que l'hôtel ne dispose pas de coffre fort à usage des clients ni à la réception ni dans les chambres. Compte tenu de mes activités quotidiennes en extérieur il m'a paru néanmoins prudent de laisser cette somme d'argent dans ma chambre dans une poche intérieure de ma valise. Hélas la somme a été dérobée durant l'une de mes absences. J'ai porté plainte auprès de la Guardia Civil pour le vol de 2625 € dans ma chambre d'hôtel fermée à clef. De quel recours puis-je disposer envers l'hôtel qui n'a pas de moyen sécurisé à disposition pour ses clients sachant que le service de ménage est assurée par une entreprise sous-traitante et que l'hôtelier se décharge de toute responsabilité pour le moment ?
Merci.